

35, rue d'Echange 35000 RENNES

☎ 02.99.65.36.50 - Fax 09.57.34.75.43

E-mail : sdasfo35@gmail.com udfo35@force-ouvriere.fr

Sites : <http://www.sdasfo35.fr>

Rennes le 15 Juillet 2024

**La Santé des Collègues de l'EHPAD ne peut plus attendre !
L'employeur Coallia a une obligation légale de santé sécurité résultats.
La Maltraitance Institutionnelle n'est pas une fatalité, elle doit cesser et
avec elle la cause des enveloppes budgétaires austéritaires.**

Nous sommes sollicités et alertés par notre responsable syndicale FO Action Sociale sur la situation dramatique de l'Ehpad de Coallia de la commune de Gaël 35.

Une violence sociale inouïe de maltraitance institutionnelle à l'encontre des collègues salariées de l'Ehpad et des personnes âgées hébergées.

Mobilisation Générale avec nos collègues professionnels du soin, de l'aide et de l'accompagnement des personnes vulnérables : voilà plus de 4 enquêtes et alertes consécutives de nos élus FO CSE CSSCT depuis 2020, sans que jamais nos collègues de Gaël et sa section syndicale FO Action Sociale Coallia ne soient entendus et respectés dans les revendications budgétaires et les moyens humains renforcés nécessaires à la hauteur des besoins des personnes âgées dont beaucoup lourdement handicapées.

L'austérité forcenée est suicidaire socialement, elle met en péril l'existence des EHPAD, détruit la santé des salariés et met en danger les personnes âgées.

Il faut en finir avec ces politiques antisociales libérales qui ferment les usines comme la plateforme Easydis, filiale logistique de Casino, de la commune de Gaël 35.

Plan d'Urgence immédiat de recrutement, de renfort et des emplois qualifiés au sein de l'EHPAD, à la hauteur des besoins des personnes âgées.

**GREVE ET RASSEMBLEMENT
Mercredi 17 Juillet à 13h30**



**Grève et Rassemblement
Mercredi 17 Juillet à 13H30**

**devant l'EHPAD de la Commune de Gaël 35390
9 rue du Lieutenant Guillard**

FO Action Sociale

Toujours là pour nos droits et nos conditions de travail !

Jacques TALLEC

Secrétaire Général du SDAS FO 35

jacquesmarcel_talleg@orange.fr

Bonjour,

Nous voulions vous faire part des nombreux dysfonctionnements qui perdurent sur la structure :

Nous n'avons vu aucun changement depuis le passage de la commission paritaire du mois d'octobre. Nous n'avons pas non plus entendu parler du plan d'action par la directrice de la structure. Pourtant il devait y avoir du changement, mais quand? Notre patience a assez duré... certains salariés parlent encore de démission,

La charge de travail est de plus en plus lourde.

Quand pense-t-on aux résidents, nous sommes dans la maltraitance institutionnelle et on nous parle de formation bien-être !!!

Les soins le matin :

- lorsque nous sommes deux soignants en poste le matin, il nous est impossible d'effectuer les soins des 22 résidents correctement, de préparer, distribuer et débarrasser les petits déjeuners, de ranger les chambres, de gérer le linge des résidents et les lessives. Si nous ne sommes que deux en poste, nous finissons les toilettes en plein milieu du repas du midi (vers 12h45). Le personnel en poste ne prend donc pas de pause.
- Manque de respect des résidents envers les soignants: pour certains résidents, nous devons faire des toilettes à la carte (choix des horaires de leurs toilettes). Sinon, ils ne sont pas contents et savent nous le dire: « nous traitent de bonne à rien ». La direction est au courant mais ne fait rien pour arranger les choses.
- La pathologie des résidents ne cesse de s'alourdir, les nouveaux résidents qui arrivent sont lourds ce qui devient très difficile pour les soignants. Malgré nos supplications, nos demandes pour revoir les GIR qui malheureusement ne sont plus bons, nous sommes très souvent 2 soignants le matin et l'après-midi ce qui nous épuise et engendre des burn-out de plusieurs semaines (dernièrement trois arrêts de travail pour épuisement professionnel). On ne nous entend pas, on ne nous écoute pas, les réunions d'équipe n'apportent rien, aucun soutien pour les soignants. Même les résidents se rendent compte du manque de personnel et de notre fatigue.

Les plannings :

- Pour une meilleure organisation du service, il faudrait que les soignants commencent à la même heure le matin ainsi que l'après-midi pour réaliser au mieux les tâches nécessaires journalières; Pourquoi pas des journées en 8h? La question a été posée à la directrice mais elle ne souhaite pas refaire les plannings.
 - Les horaires ne sont pas adaptés au besoin du service et des résidents. Un premier soignant arrive à 6h25 et un deuxième soignant arrive à 7h15 ce qui engendre donc des départs de
-

service à 13h25 pour le 1er soignant(donc pendant le service du repas du midi) et à 14h15 pour le 2ème soignant qui lui est donc censé s'occuper du reste du service du repas seul,de raccompagner tous les résidents en chambre,de s'occuper des changes de ceux-ci toujours seul,ce qui est très lourd.

- Les remplaçants en CDD ou les intérimaires choisissent leurs horaires,ce qui obligent au personnel en CDI de changer leur roulement et d'être du coup souvent d'après midi.
- Les roulements ne sont pas respectés puisque lorsqu'il y a un arrêt ,nous faisons de l'auto remplacement
- les récupérations de jours fériés sont mises automatiquement sur notre planning sans notre accord(noté RH sur le planning)
- Nous ne sommes jamais prévenus lors des changements de plannings ce qui entraine des problèmes d'organisation,des allers/retours à l'établissement inutiles(un sms ou mail serait le bienvenu)

L'animation pour les résidents :

- il n'y a pas souvent d'animation l'après midi car l'animateur est souvent trop occupé par ses tâches administratives,ce qui est difficile pour les résidents.Les résidents nous demandent souvent de sortir à l'extérieur de la résidence,malheureusement nous sommes très rarement 3 soignants l'après midi.
- L'après midi le poste 1 am(13h45 à 20h45) est au ménage et le poste 2am (14h35 à 21h35) s'occupe de la gestion du linge(distribution du linge des résidents et rangement dans les placards,du rangement des placards des résidents,des commandes à passer pour le linge blanc,les produits ménagers,les produits d'incontinence.Distribution du goûter,répondre aux sonnettes,,
- Si nous arrivons à être 3 en poste,une personne doit se détacher pour aller faire les vitres de la résidence.
-

La nouvelle IDEC :

- Ne pas trop la dérangée car elle est débordée de travail
- Les médicaments ne sont pas forcément distribués en même temps que les petits déjeuners,ni même décapsulés,ni donner en bouche aux résidents,ce qui entraine un manque correct de prise de ceux ci
- Elle se décharge des soins(fait appel aux ide libéraux pour faire les prises de sang....)

Mauvaise organisation du travail :

- personne n'est prévu pour distribuer les protections chaque semaine dans les chambres ce qui entraîne un retard le matin lors des toilettes des résidents.La personne qui devait normalement s'en occuper est en arrêt depuis 2 mois et n'a pas été remplacé.

Les protections : nous prévenons à chaque fois pour les commandes de celles ci.Même lorsque nous demandons une commande,on nous conseille de mettre d'abord les protections de tailles supérieures en attendant ce qui a entraîné à plusieurs reprises des nuits où les résidents étaient complètement trempés au petit matin.Une fois par manque de protections et étant arrivés au bout de celle ci,le secrétaire a été contraint d'aller en acheter à la pharmacie.

La lessive pour le linge : nous avons prévenu il y a plus de 15 jours qu'il ne restait plus de lessive,à ce jour il ne reste que 8 petites pastilles pour laver le linge en attendant la nouvelle commande.

Les congés payés :

-Nous n'avons eu l'accord de nos congés pour cette année qu'au mois de mai seulement. Certains soignants ont même eu des vacances imposées sans leur consentement et prévenu au dernier moment, ce qui empêche de trouver une location. On nous avait tout de même imposé de poser nos congés 2024 avant le 30 novembre 2023.

Autres dysfonctionnements :

Les familles se plaignent du ménage dans les chambres qui n'est pas fait assez souvent. Malheureusement, nous ne sommes pas assez nombreux pour réaliser le ménage des 23 chambres. Avant, il y avait une salariée qui s'occupait des petits déjeuners et du ménage le matin, pour 1 couloir, puis le soignant de 1am faisait l'autre couloir l'après midi mais aujourd'hui nous devons tout faire nous même, celle-ci étant en arrêt de travail. Les poussières s'accumulent, les chambres ne sont pas faites autant de fois qu'il le faudrait et c'est sur nous les soignants que les remarques sont faites que ce soit par les familles ou par la direction.

En cuisine : pas plus de 3 litres de jus de fruits pour les 23 résidents par jour. Une résidente mange 9 biscottes le matin, la direction à demander de réduire à 6 sinon c'est à la famille de fournir les biscottes.

Bénéficier d'une psychologue pour les soignants. Une psychologue était déjà présente l'année dernière mais depuis le début de l'année, plus personne n'est revenu dans la structure ce qui est pourtant nécessaire pour le bien être des soignants. (APP)

Merci de nous avoir lu
Les salariés de l'ehpad de GAEL